

A Chanverrie, le 31 octobre 2024

Objet : Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Pays de Mortagne qui se déroulera le :

**Le mercredi 6 novembre 2024
à 18h00
Au siège du Pays de Mortagne**

Ordre du jour :

- 1/ Définition des modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLUiH
- 2/ Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2023
- 3/ Approbation des comptes-rendus annuels 2022 et 2023 du traité de concession de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Soleil-Levant et avenant au traité de concession
- 4/ Vente de la pépinière Agrodix située au 4 rue Johannes Gutenberg à Chanverrie
- 5/ Adhésion au groupement - assurances risques statutaires avec le Centre de Gestion 85
- 6/ Rapport annuel de l'élu mandataire - Conseil d'administration et à l'Assemblée Spéciale de VENDEE EXPANSION - SPL - Exercice 2023
- 7/ Décision Modificative n°3 BA n°43307 SIRET 248 500 662 00056 Pépinières d'entreprises
- 8/ Décision Modificative n°3 du Budget Principal n°43300 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00015
- 9/ Décision Modificative n°3 du Budget Annexe Service Public d'Assainissement Collectif des Eaux Usées » n°43301 2024
- 10/ Rapport égalité entre les femmes et les hommes
- 11/ Modification du régime indemnitaire

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Guillaume JEAN

